

## Avis d'élections 2019

# Comité exécutif FIQ-SIL Comité de relève et conseil intermédiaire

Il y aura tenue d'élections au Comité exécutif. La période de mise en candidature débute le 16 octobre 2019 et se termine le 30 octobre 2019 à 10h00. S'il y a plus d'une candidature à un poste, le vote au scrutin secret se tiendra par la poste du 31 octobre au 27 novembre 2019 à 12h.

### Procédure de mise en candidature :

Chaque candidate à un poste doit faire parvenir sa mise en candidature au comité d'élection au plus tard le 30 octobre 2019 à 10h00, au bureau syndical FIQ-SIL du Centre hospitalier de Lanaudière situé au 1000 boulevard Sainte-Anne, local 5E-20 à Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2 ou au bureau syndical FIQ-SIL du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur situé au 911 Montée des Pionniers, local B0-120 à Terrebonne, QC J6V 2H2.

Pour être mise en nomination, la membre doit avoir fait parvenir au comité d'élection le formulaire de mise en candidature. Elle doit être appuyée par deux (2) membres du syndicat afin que sa nomination soit valide (vous devez avoir signé votre carte d'adhésion).

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a élection, la candidate qui a posé sa candidature à plus d'un (1) poste, devra choisir le poste pour lequel elle désire être mise en élection. Le 30 octobre 2019, s'il y a plus d'une candidate pour un poste en élection, les noms des personnes ayant soumis leurs candidatures, ainsi que les postes visés seront dévoilés et affichés.

Conformément aux statuts et règlements, pour un poste au comité exécutif en élection, la candidate doit être présente à l'assemblée générale régionale le 30 octobre 2019 afin de faire une présentation orale de sa candidature, d'une durée maximale de cinq (5) minutes. Toutefois, si une candidate ne peut se présenter pour une raison extraordinaire, sa candidature sera retenue ou non suite à une recommandation du comité exécutif à l'assemblée générale régionale. Cette modalité ne s'applique pas pour les postes au comité de relève et au conseil intermédiaire.

Conformément aux statuts et règlements, pour un poste au comité de relève et au conseil intermédiaire en élection, l'élection se fait par scrutin secret lors de l'assemblée régionale.

### LISTE DE POSTES EN ÉLECTION

#### COMITÉ EXÉCUTIF

- ✓ Postes au comité exécutif- Groupe A (mandat de quatre (4) ans)
  - Un (1) poste de Présidente
  - Deux (2) postes d'agentes syndicales – secteur Nord
  - Un (1) poste d'agente syndicale – secteur Sud
  - Un (1) poste d'agente syndicale SST /violence/invalidité – secteur Nord
  - Un (1) poste vie syndicale et mobilisation – Secteur Sud
  
- ✓ Poste Vice-Présidente adjointe à la Présidente  
(Poste nouvellement créé – mandat de deux (2) ans)

#### AUTRES COMITÉS

- ✓ Comité de relève : 6 postes :
  - Deux (2) postes : représentantes à la condition féminine (femmes)
  - Deux (2) postes : représentantes au comité jeunes (35 ans et moins)
  - Deux (2) postes : représentantes élues parmi les membres
  
- ✓ Conseil intermédiaire : 30 membres

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec une membre du comité d'élection, au (450) 759-8222 poste 2049 ou au (450) 752-1406.

### Le Comité d'élection :

Mme Audrey Bélanger  
Mme Geneviève Boulet  
Mme Lyne Olivier

M. Hubert Joly  
Mme Julie Mongeau  
M. Frédéric Forget